

jeudi 29 novembre 2007



Journal Ouest-France du **jeudi 29 novembre 2007**
Edition : **Pays de Loire** - Rubriques : **Région**

La Région se préoccupe des sous-traitants

Elles représentent 100 000 PME en Pays de la Loire. Fragilisées

par les grands donneurs d'ordre, la Région veille sur leur avenir.

Le poids de la sous-traitance est considérable dans les Pays de la Loire : plus de 100 000 petites et moyennes entreprises. Lesquelles, selon les coups de tabac de la navale ou les turbulences de l'aéronautique, se posent maintes questions sur leur avenir.

C'est le sens de la réunion, qui s'est tenue, hier à Angers, à l'initiative de la Région. Avec un thème clair et précis : » **PME : quelles stratégies dans les relations donneurs d'ordre-sous-traitants-fournisseurs** » ? Une réunion qui s'inscrit, aussi, chaque année, dans la volonté de la majorité régionale « **d'évaluer les besoins, la pertinence des aides publics régionales en faveur des entreprises** », souligne le président Jacques Auxiette.

Là, les inquiétudes concernant la situation Airbus, avec tous les conséquences éventuellement négatives pour les sous-traitants, ont incité l'institution régionale a posé le problème. « **D'autant plus que, comme le rappelle Joël Batteux, vice-président de la Région et maire de Saint-Nazaire, d'autres entreprises sous-traitantes ont, dans un passé récent, connu l'inquiétude, du fait, alors, de l'avenir incertain du chantier naval.** »

« **Par conséquent,** poursuit Jacques Auxiette, **autant de bonnes raisons de confier au cabinet Syndex une étude sur les relations donneur d'ordre-sous-traitants** ». Une étude en trois directions pour mesurer l'existant au sein des PME : la diversification, la nécessité d'une veille stratégique et la gestion de compétences en réseau.

Dans chacune des six filières, dix entreprises ont été consultées, ainsi que deux donneurs d'ordres. Le cabinet **Syndex** a aussi auditionné trois pôles de compétitivité : EMC2 (matériaux composites), Images et réseaux et l'automobile et l'électronique.

En principe, l'analyse sera connue au début de l'année prochaine. Elle permettra alors aux élus régionaux d'avoir une idée précise de la sous-traitance et surtout de leurs besoins. Avant cela, le 13 décembre à Saint-Nazaire, les grandes lignes de l'étude seront communiquées.

Francis SALAÜN.

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdits.

Imprimer